

Session Plénière du 25 Février 2016

Vœu N°2 du groupe « écologistes » Désengagement des Energies Fossiles

Réponse à l'amendement de Michel CHASSIER

Ce vœu est cohérent quant à son objectif, mais comporte trois parties différentes.

Sur le premier point, nous sommes favorables au rétablissement de l'interdiction des néocotnoïdes. D'ailleurs notre eurodéputée Sylvie Goddyn a déposé une demande d'interdiction des néocotinoïdes le 27/01/2016 en commission environnement, demande malheureusement rejetée à cause du groupe socialiste.

Sur les « réserves d'actifs naturels », nous serions d'accord à 80 ou 90 %. Nous pensons qu'il faut être très prudent en la matière, sans toutefois bloquer définitivement toute évolution. Mais cela demande au cas par cas des études préalables sérieuses.

En attendant le gouvernement est impuissant devant le saccage d'une zone humide protégée tout près de Calais....

Sur le troisième point, nous ne pouvons pas décider de façon unilatérale un transfert de fiscalité des départements à la Région. C'est d'ailleurs une faiblesse de la loi NOTRe, qui n'a pas été accompagnée d'une réforme de la fiscalité locale. Et ce n'est probablement pas pour demain.

Nous nous abstiendrons sur ce vœu.

[en définitive, le vœu sera retiré]